

## FORMULAIRE DE SOUTIEN PARTICULIER

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

Montant de votre don : ..... €

Souhaitez-vous soutenir une formation spécifique :      oui          non   

Si oui merci de spécifier l'intitulé de la formation :

Souhaitez-vous apparaître dans la liste des donateurs :    oui          non   

Pour les particuliers : 66 % de votre don est déductible de l'impôt dans la limite 20% du revenu imposable (article 200 du Code Général des Impôts). La réduction d'impôt peut s'étaler sur 5 ans pour les dons importants qui dépassent le plafond de 20%.

*Exemple : un don de 1000 euros coûte seulement 340 euros après déduction fiscale.*

Pour les particuliers redevables de l'ISF : 75% du don versé peut être imputé sur l'impôt dû dans la limite de 50 000 euros (article 885-0V bis du code général des impôts tel que prévu par l'article 16 alinéa III de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi, et du pouvoir d'achat).

Vous pouvez faire un don déductible jusqu'à la date de votre déclaration.

*Exemple : si le montant dû de l'ISF est de 1 000 euros, faire un don de 1 333 euros à la Faculté de Droit réduit votre impôt à 0.*

### Modalités de versement

- Par chèque, libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université du Maine.
- Par virement bancaire :

Domiciliation	Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
TPE LE MANS	10071	72000	00001000179	20

Quelque soit le mode de versement choisi, **mentionnez que votre don est au profit de l'UFR de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion** de l'Université du Maine.

L'agent comptable vous adressera un reçu Cerfa 11580 conformément au Code général des Impôts.

Merci de renvoyer ce formulaire à :

Madame Delphine Bézier, Responsable de l'antenne financière  
UFR de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion  
Avenue Olivier Messien  
72085 Le Mans cedex 9

[insertionpro-ecodroit@univ-lemans.fr](mailto:insertionpro-ecodroit@univ-lemans.fr)

Tél. 02 43 83 31 04

Date :

Signature et Cachet :